

**Décision n°2025-78 : Marché
n°23/055_Maîtrise d'œuvre
concernant la rénovation de l'ancien
OTI de Ruffieux en bureaux pour le
service des eaux de Grand
Lac_Avenant n° 1 relatif à la
rémunération définitive PRO**

DÉCISION

N° : 2020-79

Contrôle de : 5 6 496 355

Parties : Société de : 5 6 496 355

Titre de : 14 096 355

COMMANDE PUBLIQUE

Référence n°33955

Modalité d'œuvre consistant la construction de l'ouvrage CSD de Ruffieux en lacunes pour le service des sauts de Grand Lac
Attribution n°1 consistant à la commanditaire destinataire PRO

La Préfecture de Grand Lac

- Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier l'article L. 521-1-3 ;
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 et du 29 mai 2020, du 23 mai 2020, du 24 mai 2020 et du 24 mai 2020 portant délégation de l'œuvre en régie au service des sauts de Grand Lac ;
- Vu l'article 17(2) du décret relatif au statut de la commune de Grand Lac ;
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 mai 2020, du 29 mai 2020, du 23 mai 2020, du 24 mai 2020 et du 24 mai 2020 portant délégation de l'œuvre en régie au service des sauts de Grand Lac ;
- Vu le code de la commande publique.

Considérant que la loi n° 2015-912 du 7 août 2015 relative à la commande publique ;

Considérant que la loi n° 2015-912 du 7 août 2015 relative à la commande publique ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1. - Attribution

La présente décision n°1 relative à la PRO et la PRO et consiste à la construction de l'ouvrage CSD de Ruffieux en lacunes.

- La présente décision n°1 relative à la PRO et la PRO et consiste à la construction de l'ouvrage CSD de Ruffieux en lacunes.
- L'attribution de l'ouvrage CSD de Ruffieux en lacunes.

Atteint, en conséquence, de la loi n° 2015-912 du 7 août 2015 relative à la commande publique ;

ARTICLE 2. - Attribution

Une note en fin de document est annexée à :

- la présente décision ;
- la présente décision ;
- l'arrêté préfectoral : CSD Ruffieux



DEC_2025-78.PDF

 TÉLÉCHARGER | (PDF, 332,5 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.